

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2024 D'OREGE**POINT SUR L'ACTIVITE****Informations financières semestrielles résumées au 30 Juin 2024**

(comptes consolidés arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 Septembre 2024).

En K€ - normes IFRS	S1 2024 (30 Juin 2024)	S1 2023 (30 Juin 2023)	Année 2023 (31 Décembre 2023)
Chiffre d'affaires	1 043	917	1 259
Charges opérationnelles nettes			
Charges de personnel	-2 066	-1 920	-3 682
Autres charges d'exploitation	-2 224	-2 359	-4 301
Dotations aux amortissements et provisions	-504	-272	-1 131
Total des charges opérationnelles nettes	-4 794	-4 551	-9 114
Résultat opérationnel	-3 751	-3 634	-7 855
Résultat financier	-608	-938	-2 332
Impôts société	0	0	0
Résultat net	-4 359	-4 572	-10 187

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 est en hausse de 14% à 1 043 K€ (dont 213 K€ au titre des services) contre 917 K€ au premier semestre 2023 (dont 57 K€ au titre des services).

Charges opérationnelles

Les charges d'exploitation du premier semestre 2024 ont augmenté de 5% en total par rapport au premier semestre 2023 (essentiellement expliquée par une hausse des dotations aux amortissements liée à une augmentation du nombre d'unités mobiles affectées à l'activité services).

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement pour 1 216 K€ (967 K€ pour S1 2023) et un gain de change net pour 608 K€ (29 K€ pour S1 2023).

Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2024, Orège disposait de 289 K€ de liquidités (627 K€ au 31 décembre 2023).

Les dettes financières s'élèvent à 50 653 K€, dont 50 249 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire (31 décembre 2023 : 45 803 K€ et 45 002 K€ respectivement).

Depuis le 30 juin 2024, une nouvelle avance de 4 000 K€ a été engagée avec Eren Industries. Cette nouvelle avance, cumulée avec le solde de 463 K€ de l'avance précédente non-utilisée au 30 juin 2024, devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 septembre 2025.

Succès commerciaux en Italie et aux Etats Unis

En Europe le déploiement du contrat avec Brianzacque – Monza pour l'achat de la solution d'épaississement de 2 unités SLGF est en cours et compte pour 674 K€ de chiffre d'affaires sur S1 2024. En septembre Orège a, par ailleurs, eu confirmation de l'accord d'une nouvelle municipalité italienne de procéder à l'achat de 2 unités d'épaississement SLGF. Le contrat pour cet achat est en cours de finalisation.

Aux Etats Unis, Orège a été retenu (post clôture du S1 2024) par une municipalité pour améliorer la performance de sa ligne de déshydratation de boues avec la technologie SLG. Ce nouveau contrat de vente d'équipements devrait être déployé en 2024.

La valeur cumulée de ce dernier contrat et de celui de Monza s'élève à 1,5 millions d'euros (dont 674 K€ au S1 2024).

Point d'étape sur la nouvelle orientation vers les services de boost de production de biométhane

Orege poursuit son entrée sur le marché du biogaz avec sa technologie SLG, ciblant également désormais l'agriculture dont le marché de méthanisation est en pleine expansion.

Le marché de la méthanisation en Europe connaît un fort développement avec plus de 1,200 installations opérationnelles en 2022, produisant environ 44.000 GWh de biométhane. Les plus gros producteurs de biométhane en Europe sont l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

Le marché américain compte, quant à lui, 448 installations dédiées au biométhane, produisant plus de 20.000 GWh.

Comme pour les municipalités, Orège développe pour les unités de méthanisation utilisant des effluents d'élevage des solutions de « Boost du biogaz » basées sur sa technologie SLG capable d'améliorer significativement la production de biogaz tout en optimisant l'efficacité énergétique du site. Le biogaz produit peut être valorisé en chaleur et électricité ou biométhane.

Des projets pilotes à échelle industrielle tant en agriculture qu'avec des municipalités sont actuellement en cours de déploiement aux États-Unis (Midwest et Californie) et en Europe (France et Italie), avec des résultats attendus pour 2025.



La solution technique sera, à terme, adaptable à différentes échelles avec un faible encombrement et, en fonction des intrants, entraînera une augmentation significative de la production énergétique. Rappelons que les résultats du pilote avec Severn Trent à Worcester au Royaume-Uni en 2023 ont montré une augmentation de 38 % de la production de biogaz et 24 % du rendement en biométhane.

Le modèle économique privilégié est un modèle de services avec les propriétaires et exploitants de sites de méthanisation.

Développement d'un business modèle de services aux industriels et aux municipalités pour l'épaississement et la déshydratation des boues

Orège renforce son évolution vers un modèle de services alliant flexibilité et innovation, venant compléter sa traditionnelle offre de vente d'équipements. Face à la longueur des cycles de vente et à la complexité des appels d'offres publics, l'entreprise poursuit le déploiement de services mobiles d'épaississement et de déshydratation des boues destinés aux besoins spécifiques des municipalités et des industries.

Cette flotte d'unités mobiles (remorque, container, skid) , disponible avec ou sans opérateur, permet de gérer des situations d'urgences, d'arrêts planifiés de production, de s'adapter aux fluctuations de production, et d'externaliser la gestion des boues sans investissement initial pour le client. Orège estime qu'environ 2 millions d'euros seront alloués pour financer sa flotte d'unités mobiles sur 2024.

Ces services sont déjà proposés au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France. Les premiers clients déployés sont des municipalités et des opérateurs de déchets tant pour des besoins d'épaississement que de déshydratation de boues, avec des contrats allant jusqu'à 2 ou 3 ans.

Orège cible plusieurs secteurs industriels tels que l'agroalimentaire, l'industrie des boissons, la papeterie, le traitement des eaux industrielles, ainsi que l'agriculture et la gestion des déchets. En offrant ces unités mobiles, Orège aide les entreprises à optimiser la gestion de leurs déchets tout en respectant les contraintes environnementales.

Autres informations :

Le rapport semestriel sera mis en ligne sur le site internet de la société (www.orege.com) dans sa version française à partir du 30 septembre 2024.

Orège est cotée sur le Marché Réglementé d'Euronext – Paris depuis le 5 Juillet 2013 - ISIN FR0010609206 - OREGE.

Contact Orège : Informations Financières – George Gonsalves

george.gonsalves@orege.com - mob : +33 6 08 03 50 72

Avertissement

Certaines informations incluses dans ce communiqué de presse ne constituent pas des données historiques, mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente



et future d'Orège et l'environnement économique dans lequel Orège exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels de Orège et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et Orège décline expressément toute obligation ou engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse afin de refléter des changements dans les hypothèses, événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont établies uniquement à des fins illustratives. Les déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques et incertitudes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'Orège,

Les résultats réels pourraient être significativement différents de ceux qui sont présentés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et l'exhaustivité de l'information ou des opinions contenues dans le présent communiqué de presse.